

Déminéralisation rue de la Division Leclerc, Secteur Centre, Strasbourg Réunion publique - mercredi 5 avril 2023

MOA: Service Programmation, Études Pré-opérationnelles / MOE: Service Ingénierie Urbaine

Diagnostic du site

- 1. La rue de la Division Leclerc est un axe structurant de Strasbourg menant à l'hypercentre : pour les vélos et piétons c'est un axe d'entrée et de sortie, pour les voitures un axe de sortie de la grande île.
- 2. La rue de la division Leclerc est une rue assez large de 18m environ. Mais avec les deux voies tram, l'espace de la voiture, des vélos, des piétons, des terrasses commerces a été réduit et il a fallu redistribuer l'espace : des conflits d'utilisation de l'espace sont apparus.
- 3. La rue est actuellement **peu végétalisée**, à part la présence de 3 platanes place de la chaine d'or et des arbustes en pots.
- 4. La rue est dans un **secteur protégé PSMV**, le projet est donc soumis à avis pour son contexte patrimonial.
- 5. Le matériel d'éclairage créé de nombreuses **émergences sur la piste cyclable et sur le trottoir côté Est.** Il est vieillissant et ne correspond plus aux standards qui visent à diminuer la consommation d'énergie posés aujourd'hui en led.
- 6. La rue de la Division Leclerc est un **corridor à réseaux souterrains** qui alimentent et traversent Strasbourg. C'est une contrainte invisible du projet.





Photos de la rue Est et de la place Chaîne d'or

Les enjeux du projet

- 1) Déminéraliser l'espace public : Face aux enjeux climatiques actuels, la déminéralisation vise à réduire les îlots de chaleur urbains et améliorer le cadre de vie des riverains. La rue de la Division Leclerc est un axe structurant du centre ville exclusivement minéral à ce jour (hormis la place de la Chaîne d'Or).
- 2) Végétaliser la ville : La demande a été initiée par l'association « Division Verdure », le souhait étant d'embellir la rue par des espaces plantés. L'aspect patrimonial est une composante et le projet est soumis à l'avis de l'ABF sur le choix des matériaux.
- 3) Partager l'espace public disponible de la rue : tout en améliorant les flux et en renouvelant le mobilier (mobilier d'éclairage et arceaux vélo)



Plan masse des aménagements

<u>Superficies existantes :</u>

Stationnement: 275 m²

Nombres d'arceaux vélos : 56 unités

Superficies projetées :

Espaces plantés : 155 m² répartis en 18 fosses

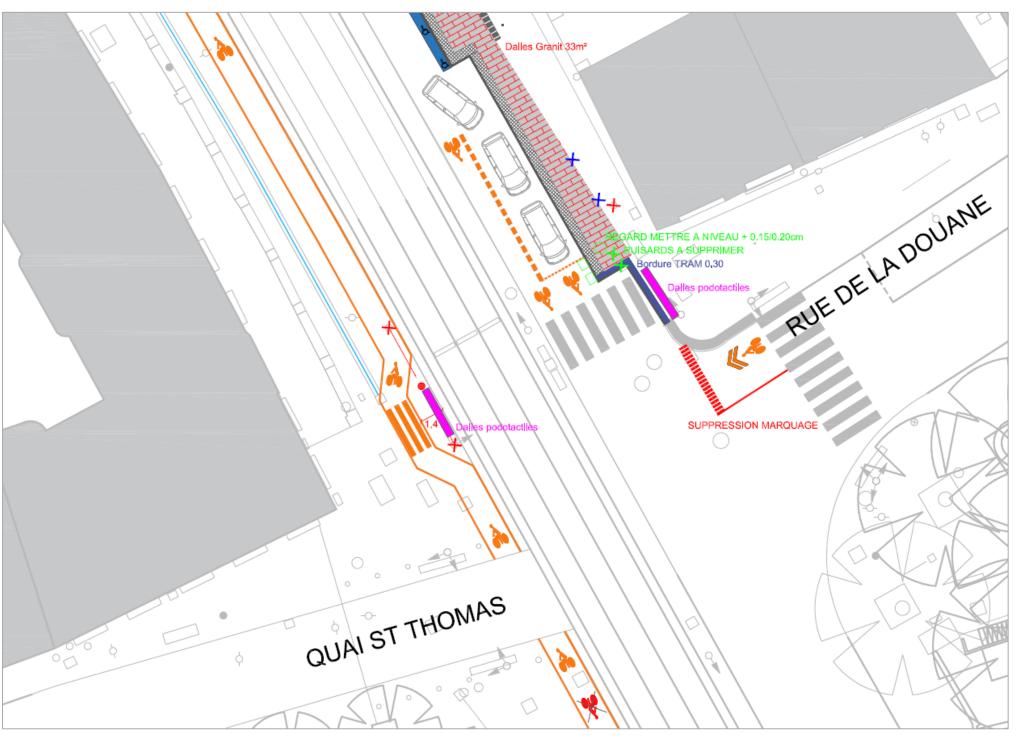
Stationnement (livraison/stationnement utile et pmr) : 120 m²

Nombres d'arceaux vélos : 56 unités





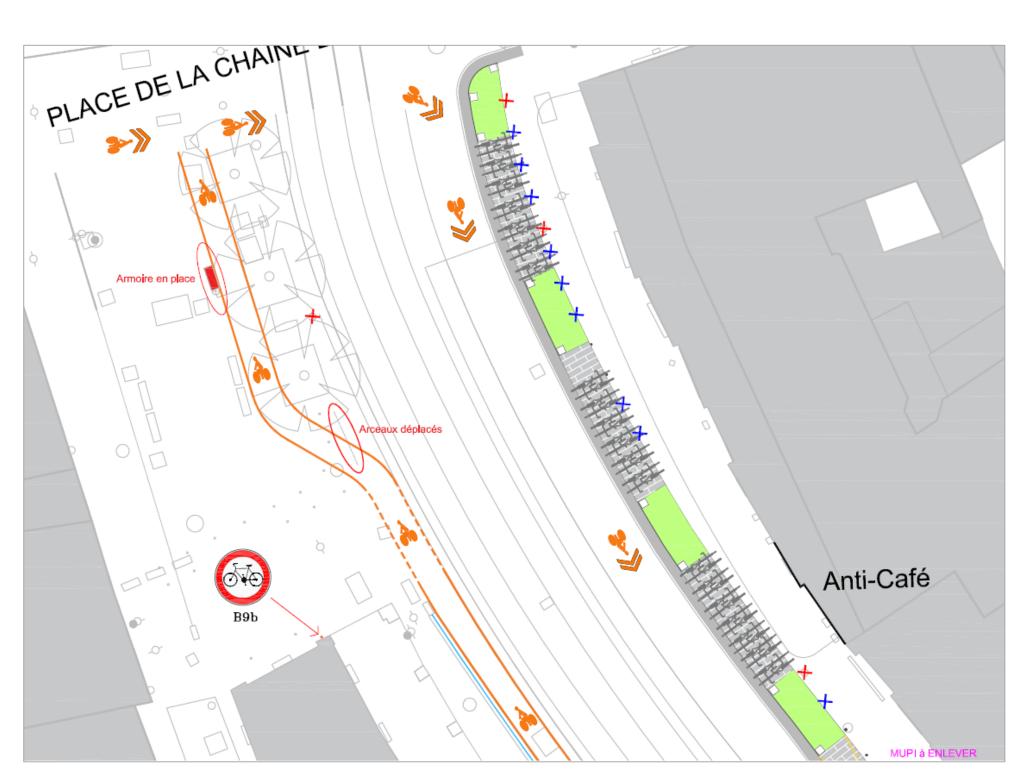
Rue de la Douane / quai st Thomas





- Marquage vélo continu
 1,50m sur trottoir
- Pictogrammes sens montant vélo
- Traversées piétonnes
- Sas vélo
- création d'une bande d'approche vélo
- Suppression tourne à gauche et élargissement trottoir côté droit
- Amélioration du marquage rue de la douane

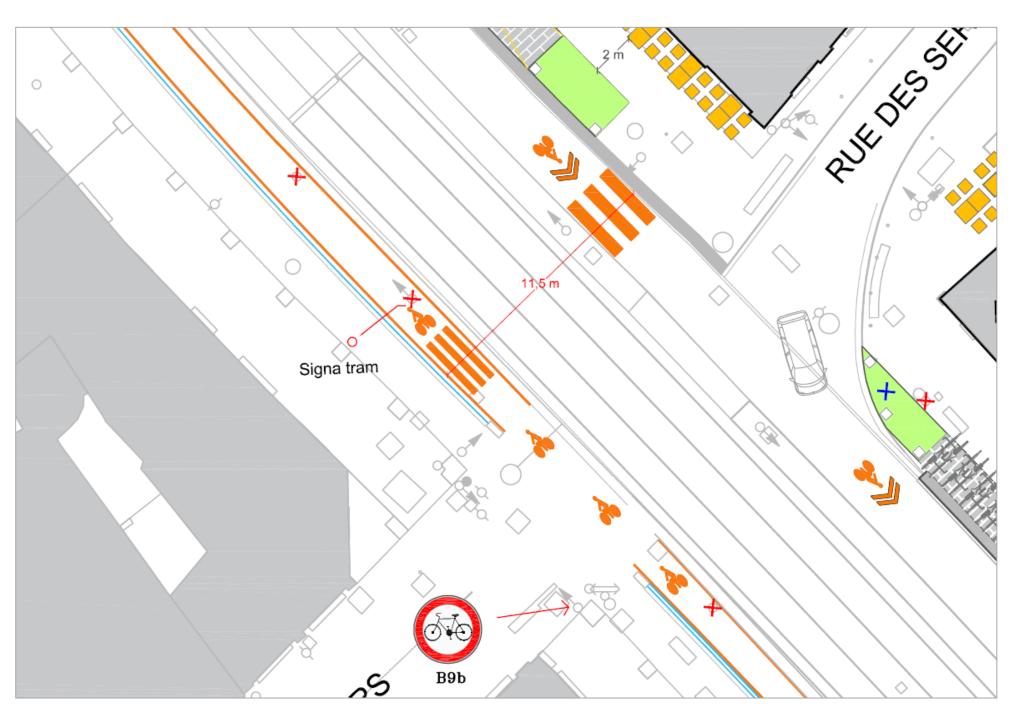
Place de la Chaîne d'Or





- Pictogramme vélo descendants de la vélo-rue
- Boucle vélo
- Panneaux d'interdiction vélo sous les arcades
- Séparation des flux place de la Chaine d'Or

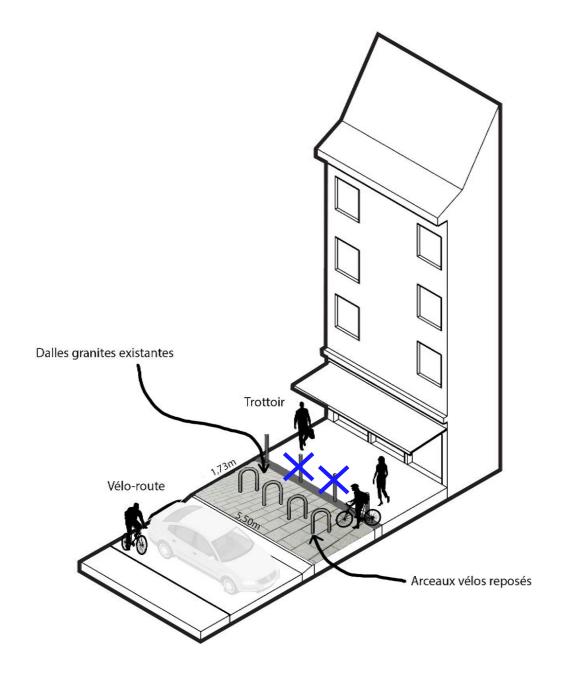
Rue des Serruriers

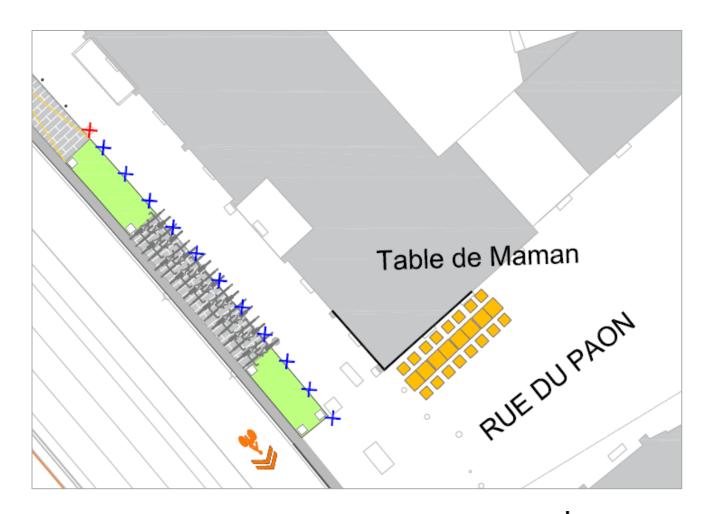


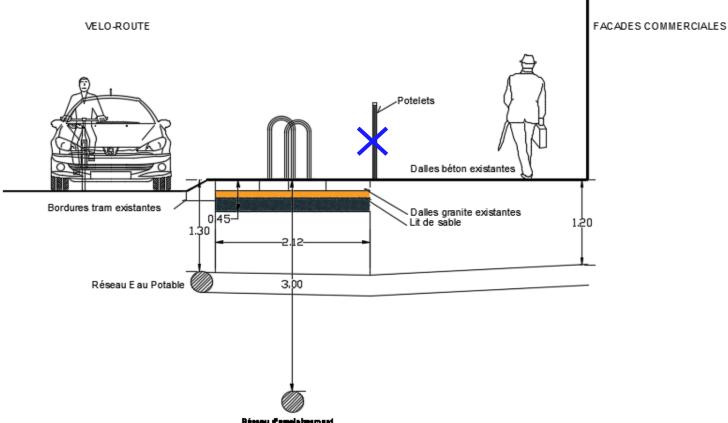


- Marquage rue des serruriers refait
- Panneau B9b à l'entrée des arcades
- Déplacement du poteau signa tram le long des arcades

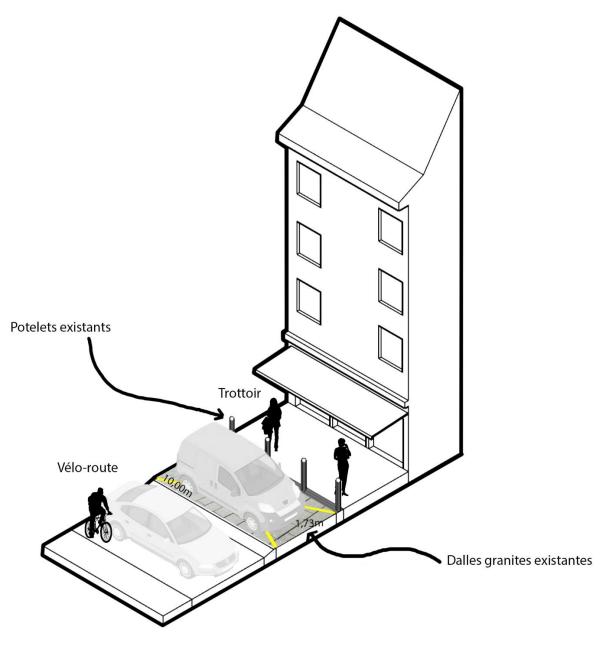
Les espaces arceaux à vélos

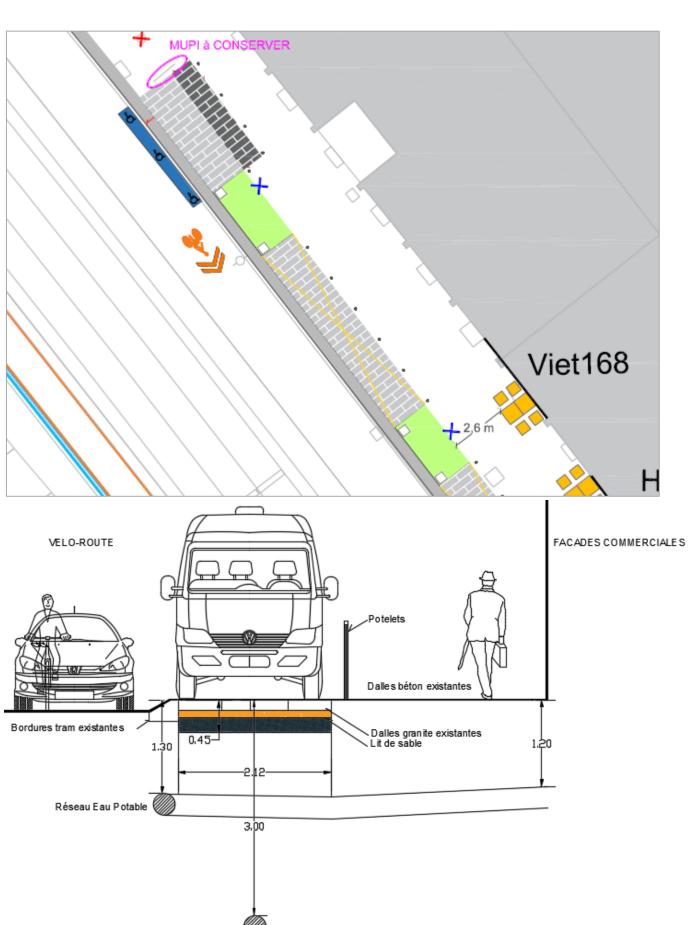






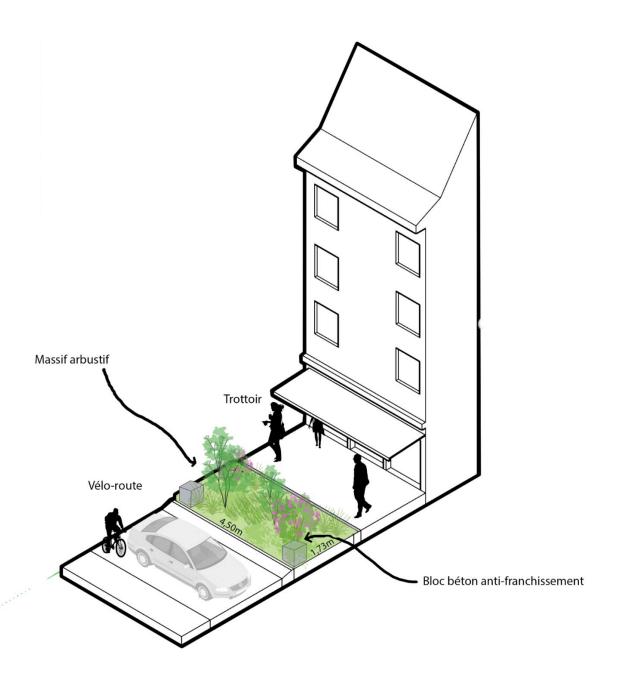
Les places de stationnement

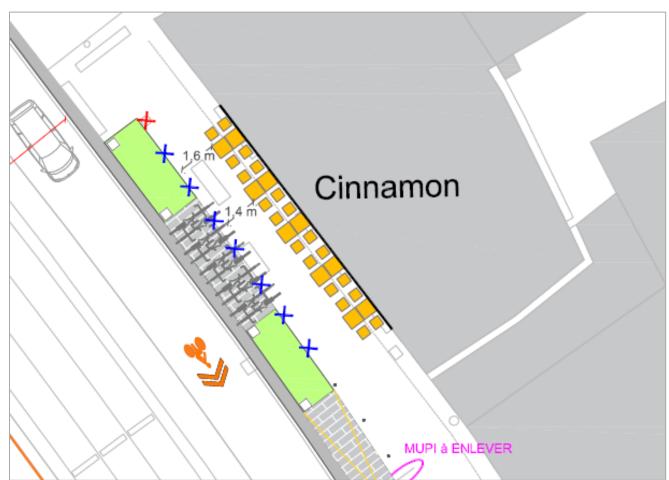


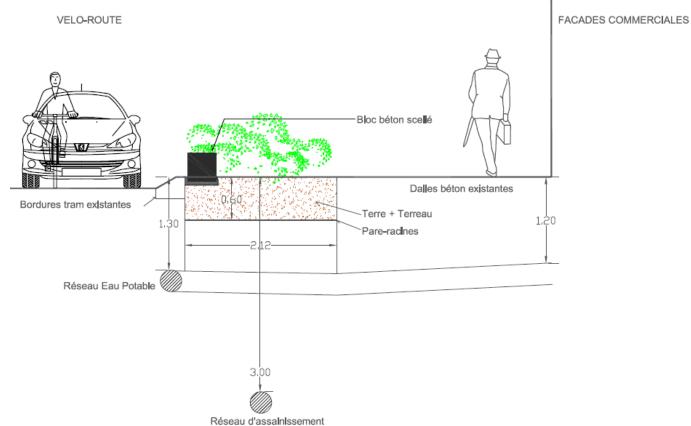


Réseau d'assainissement

Les massifs plantés







Plantations et aménagements



Image d'ambiance de bande plantée



Référence bloc béton clair, arr^étes chanfreinés, angles non saillant et chanfreinés

- Strate basse : lierre couvre-sol
- Mélange de vivaces colorées
- Quelques arbustes persistants bas
- Un arbuste un peu plus grand
- Blocs aux angles des espaces verts côté rue



Hedera helix 'Algerian Bellecour'



Persicaria 'Fire Tail'



Viburnum opulus 'Compactus'



Euonymus alatus « Compactus »



Pennisetum alopecuroides



Perovskia 'Little spire'



Viburnum tinus



Amelanchier 'Lamarcki' Amelanchier rotundifolia Amelanchier spicata

Éclairage

Concernant le système d'éclairage de la rue, tous les mâts seront retirés sauf celui place de la Chaine d'Or étant donné l'élargissement de la rue à cet endroit et la présence des platanes. Ils seront remplacés par 9 appliques sur la façade des arcades, pour éclairer l'ensemble de la rue.





Réseau d'éclairage

 \otimes N

Matérialisation de la console

Perspective d'ambiance : site actuel



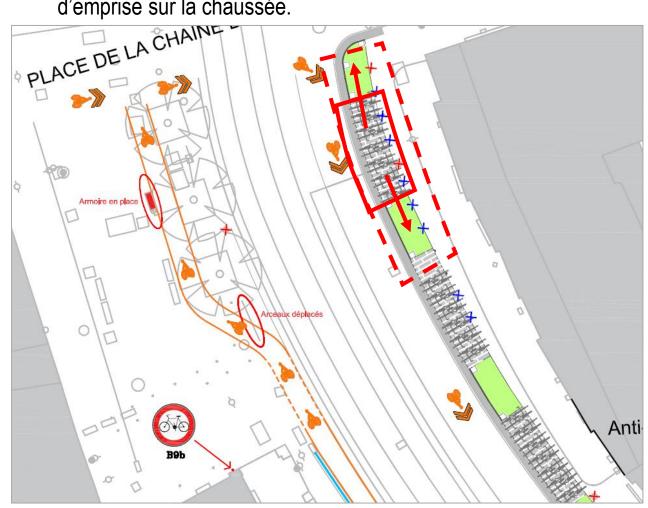
Perspective d'ambiance : projet



Impacts des travaux

Côté commerces :

• Déminéralisation à partir des zones vélo ou livraison. Possibilité d'emprise sur la chaussée.



Côté arcades:

 Fixation des appliques en façade et génie civil nécessite de dévier voie vélo sur les tronçons



Planning de l'année 2023

Janvier : Début de la phase étude

Avril : Présentation du projet en réunion publique 3ème trimestre 2023 : Réalisation des travaux de voirie 4^{ème} trimestre 2023 : Réalisation des travaux d'éclairage 4ème trimestre 2023 : Réalisation des travaux de plantation des végétaux